COMPTE-RENDU CONSEIL DES SAGES
JEUDI 22 AVRIL 2010

Le Jeudi vingt deux Avril deux mille dix, à dix sept heures trente, le Conseil des Sages, légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie de Caudebec en Caux à l'initiative de Madame CIVES

Étaient présents : M. ALEXANDRE, M. BOURDON, M. BREDEL, Mme BROUILLIEZ, M. CLOUET, M. DHALLEWYN, Mme DHALLEWYN, M. FAY, M. GALLAIS, M. HENIN, Mme JARDIN, Mme LAVEILLE, Mme LEFOULON, M. LEVITRE, M. VISSE, Mme CIVES,

Etait également présent : M. PENNA, Coordinateur du Conseil des Sages

INTRODUCTION DE LA SEANCE

Mme CIVES ouvre la séance du Conseil des Sages. Elle énonce l'ordre du jour :

- Mise en place des groupes de travail
- Proposition d'élaboration d'une charte
- Réalisation d'une exposition sur le Caudebec d'avant-guerre, en partenariat avec le Conseil Municipal des Jeunes
- Participations et renseignements à propos des animations suivantes :
  - *Fête des quartiers*, 9 mai 2010
  - *Fête africaine*, 12 juin 2010
  - *Thé dansant* du Club Accueil et Amitié, 19 septembre 2010
- Questions diverses

MISE EN PLACE DES GROUPES DE TRAVAIL

Mme CIVES explique que les groupes de travail sont créés pour évoquer des sujets plus précis qu'en séance plénière. Le nombre réduit de participants permettra d'avancer plus rapidement sur ces thèmes.

Elle précise que les réunions seront provoquées par l'actualité municipale ou suite à une demande spécifique d'un des membres du Conseil des Sages. Ces demandes pourront être déposées dans la boîte aux lettres du Conseil des Sages ou remises à M. PENNA.
Un membre n'appartenant pas à un groupe de travail peut réaliser une demande ou apporter un commentaire à destination de ce groupe de travail.

Lorsqu'une réunion devra être provoquée, l'organisation de cette dernière -convocation et réservation de salle- reviendra à Mme CIVES ou M. PENNA.

Mme CIVES informe les Sages qu'elle-même et M. PENNA recevront les comptes-rendus de toutes les commissions du Conseil municipal. Ils restitueront aux groupes de travail du Conseil des Sages, les sujets, les problématiques qu'ils jugeront opportuns.

Fréquence des réunions.

Les groupes de travail se réuniront en fonction de l'actualité municipale et de la volonté des membres de chaque groupe de travail.

Le Conseil des Sages se rassemblera une fois par trimestre afin de mutualiser les informations et d'échanger autour des sujets évoqués en Groupe de travail.

Répartition des groupes de travail.

Les membres du Conseil des Sages, après avoir pris connaissance de l'organisation et du rôle de chaque groupe de travail, s'inscrivent dans un ou plusieurs de ces derniers, en fonction de leurs centres d'intérêt.

GROUPE DE TRAVAIL « TRAVAUX ET ENVIRONNEMENT »

Suivi des commissions municipales Travaux, Espaces verts et illuminations de Noël, Amélioration de l'habitat et du logement et Handicap et accessibilité.

Les comptes-rendus des commissions précédemment citées seront transmis à Mme CIVES et M. PENNA. Ils définiront et soumettront les sujets pouvant amener réflexions et propositions de la part du groupe de travail.

Les membres pointeront les demandes et les problèmes concernant l'aménagement urbain. Leurs interpellations seront transmises à la commission adéquate afin que cette dernière puisse répondre à leurs attentes, dans la mesure du possible.

Projets en cours :

- *Travaux du Quai : Choix du mobilier urbain.*
- *Projet BigMat : un membre peut être convié au Comité de pilotage lorsque ce dernier le juge nécessaire.*

Membres du groupe « Travaux et Environnement » :

- M. ALEXANDRE Philippe
- M. BOURDON Daniel (principalement intéressé par l'Environnement)
- M. BREDEL Jean
- M. CLOUET Michel
- M. DHALLEWYN Henri
- M. FAY Pierre (principalement intéressé par les travaux)
- M. HENIN Claude
- M. LEVITRE Pierre (principalement intéressé par Espaces Verts)

GROUPE DE TRAVAIL « ANIMATION ET CULTURE »

Suivi des commissions municipales Animation et culture et Développement économique.

Les comptes-rendus des commissions municipales précédemment citées seront transmis à Mme CIVES et M. PENNA. Ils définiront et soumettront les sujets pouvant amener réflexions et propositions de la part du groupe de travail.

Les membres du groupe de travail seront invités à participer aux réunions Animation et Culture organisées dans le cadre de la préparation des manifestations municipales. Ces réunions sont programmées lors des commissions Animation ou Culture. Elles sont ouvertes à toute personne souhaitant s'investir dans la vie événementielle communale.

Les membres peuvent être à l'initiative de nouveaux projets et déposer des propositions.

Au titre du Développement économique, des actions menées en partenariat avec les commerçants de la ville peuvent être envisagées.

Membres du groupe « Animation et Culture » :

- Mme BROUILLIEZ Geneviève
- M. DHALLEWYN Henri
- M. GALLAIS Alain
- Mme JARDIN Suzanne
- Mme LAVEILLE Janine

Principalement intéressés par le Développement économique :

- M.BOURDON Daniel
- M. BREDEL Jean
- M. FAY Pierre

GROUPE DE TRAVAIL « VIE DES PERSONNES AGEES »

Suivi des actions du CCAS.

Les comptes-rendus des réunions du CCAS seront transmis à Mme CIVES et M. PENNA. Ils définiront et soumettront les sujets pouvant amener réflexions et propositions de la part du groupe de travail.

Les membres du groupe de travail se réuniront afin de pointer les besoins et les désirs des personnes âgées caudebecquaises et émettront des propositions pour améliorer les conditions de vie de ces derniers.

Ils seront consultés et pourront s'exprimer lors de l'organisation de manifestation à destination des personnes âgées, par le CCAS.

Membres du groupe « Vie des Personnes Agées » :

- Mme BROUILLIEZ Geneviève
- Mme DHALLEWYN Odette
- M. HENIN Claude
- Mme LAVEILLE Janine
- Mme LEFOULON Danielle

GROUPE DE TRAVAIL « EDUCATION, JEUNESSE ET SPORTS » :

Suivi des commissions municipales Education / Jeunesse /Sport

Les comptes-rendus des commissions municipales précédemment citées seront transmis à Mme CIVES et M. PENNA. Ils définiront et soumettront les sujets pouvant amener réflexions et propositions de la part du groupe de travail.

La mise en place de projets communs avec le Conseil Municipal des Jeunes constitue un des objectifs prioritaires de ce groupe de travail.

Projet en cours, en commun avec le Conseil Municipal Jeunes :

- *Réédition du Mini-Triathlon.*
- *Création dun jardin potager à lécole maternelle, les Tourterelles.*
- *Création dun circuit historique et photographique sur les rues de la ville.*

Membres du groupe « Education, Jeunesse et Sports » :

- M. ALEXANDRE Philippe
- Mme DHALLEWYN Odette
- M. GALLAIS Alain
- Mme JARDIN Suzanne
- Mme LAVEILLE Janine
- M. LEVITRE Pierre
- M. VISSE Jean

Mme CIVES annonce que l'école maternelle des Tourterelles souhaite créer un jardin potager et qu'elle est en lien, sur ce sujet, avec Mme SOUDAIS-MESSAGER, adjointe à la jeunesse et à l'éducation. Les Sages sont associés au projet. MM. BREDEL, LEVITRE et VISSE sont intéressés par le projet.

ELABORATION DE LA CHARTE

M. PENNA rappelle l'importance, pour le Conseil des Sages, de se munir d'une charte. Celle-ci poursuit un triple objectif. Elle définit l'esprit et les missions du Conseil et ses rapports avec le Conseil municipal. Enfin, elle régit l'organisation interne du Conseil.

M. PENNA notifie le processus de création de la charte, en cas d'avis favorable des membres du Conseil. Le Conseil des Sages rédigera un projet de charte qui sera soumis au Conseil municipal. Après accord entre les deux Conseils, le Conseil municipal adoptera la charte du Conseil des Sages en réunion plénière. A la suite de ce vote, le Conseil des Sages en fera de même.

Après cette présentation, le projet d'adoption d'une charte est soumis au vote et adopté par le Conseil à main levée.

M. Fay présente aux autres membres du Conseil un projet de charte qu'il a rédigé, s'inspirant de la charte du Conseil des Sages de Besançon. Plusieurs points sont objets de discussions.

M. Fay propose que la Conseil soit renouvelé par tiers tous les deux ans afin de garantir la pérennité des actions de l'instance consultative. Mme Lefoulon souhaite que le mode de renouvellement des membres du Conseil soit conservé. Elle désire que le Conseil soit intégralement renouvelé tous les deux ans pour maintenir un certain dynamisme.

M. Fay note que la charte de Besançon spécifie que « deux conjoints ne peuvent siéger ensemble. » Mme Lefoulon rappelle que le Conseil s'est déjà exprimé à ce sujet et ne compte pas intégrer cette règle. L'ensemble du Conseil approuve ce point de vue.

Dans l'optique de la rédaction de la future charte, M. PENNA demande aux membres de bien vouloir lui fournir des propositions. Il constituera, alors, une synthèse et la présentera lors de la prochaine réunion plénière du Conseil des Sages.

REALISATION D'UNE EXPOSITION SUR LE CAUDEBEC D'AVANT-GUERRE

Mme CIVES annonce que ce projet sera abordé lors d'une réunion du groupe «Education, jeunesse et sport ».

PARTICIPATION ET RENSEIGNEMENTS A PROPOS DES ANIMATIONS

Mme BROUILLIEZ invite les membres du Conseil des Sages à venir aider le Club Accueil et Amitié lors du Thé dansant, le 19 septembre 2010. Des bras pour la logistique sont recherchés. Les membres intéressés sont priés de prendre contact avec le Club Accueil et Amitié.

QUESTIONS DIVERSES

Mme LAVEILLE fait remarquer que le tableau d'affichage situé près des grilles de l'Hôtel de Ville est peu lisible. Mme CIVES s'engage à remonter cette information aux services municipaux.

M. ALEXANDRE distribue une annonce, proposant les services d'un jardinier, aux membres du Conseil.

La séance se clôt à dix neuf heures vingt.

Céline CIVES
Adjointe au Maire
Chargée de la Vie Intergénérationnelle

Philippe ALEXANDRE
Président du Conseil des Sages